



Newsletter 12/2020 de l'ElCom

Berne, le 16.12.2020

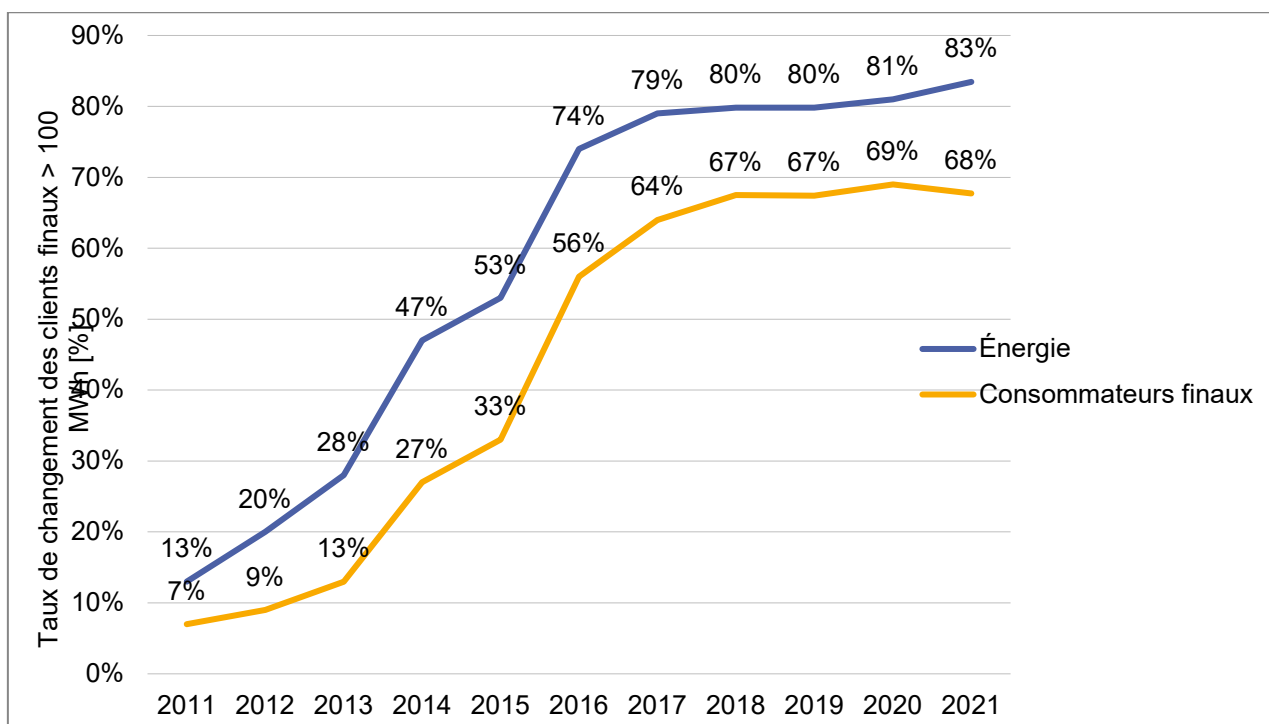
Contrôle de l'interdiction des subventions croisées

Dans le cadre de ses compétences, l'ElCom vérifie régulièrement qu'il n'y a pas de subventions croisées en faveur des secteurs d'activité soumis à la concurrence au détriment des secteurs monopolistiques (exploitation du réseau ou approvisionnement de base en énergie). Il y a par exemple subvention croisée lorsque les coûts d'une entreprise sont attribués aux secteurs monopolistiques alors qu'ils incombent en fait aux secteurs soumis à la concurrence. Cela permet notamment à l'entreprise d'approvisionnement en énergie (EAE) de proposer des prestations à des tiers à des prix plus bas. Des subventions croisées illicites pourraient donc donner à l'entreprise des avantages concurrentiels au détriment du secteur du monopole.

Dans une affaire récente que l'ElCom vient de clore, on soupçonnait que des prestations avaient été fournies à des tiers sur le marché à des prix inférieurs aux coûts du réseau. Des justificatifs comptables, l'attribution de différents coûts, des facturations et des allègements des coûts du réseau ont été vérifiés lors de contrôles ponctuels. Rien n'a laissé supposer l'existence d'une subvention croisée illicite imputable à l'exploitation du réseau. C'est pourquoi l'ElCom a décidé de ne pas engager de procédure contre l'entreprise en question. L'ElCom continuera de contrôler que les EAE respectent l'interdiction des subventions croisées.

Analyse du taux de changement 2021

Pour 2021, la part des gros consommateurs, qui achèteront leur énergie sur le marché libre, diminue légèrement. Concrètement, cela signifie que l'année prochaine, 68 pour cent des gros clients feront usage de leur droit de choisir leur fournisseur d'électricité. Ils consomment au total 83 pour cent de l'énergie utilisée par l'ensemble des gros clients.



Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2021

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez aux activités de l'EiCom. Nous continuerons de vous informer régulièrement en 2021 par le biais de la newsletter. Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2021. Restez en bonne santé !

Renseignements :

Antonia Adam, Médias et communication
 Commission fédérale de l'électricité EiCom
 Secrétariat de la commission
 Christoffelgasse 5
 CH-3003 Berne
 Téléphone +41 58 466 89 99
antonia.adam@elcom.admin.ch
www.elcom.admin.ch